



# Le Saint-Siège

---

**DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II  
AUX PARTICIPANTS AU CONGRÈS DE LA  
FONDATION VATICANE  
"CENTESIMUS ANNUS-PRO PONTIFICE"**

*Samedi 4 décembre 2004*

*Monsieur le Cardinal!*

1. A l'occasion du Congrès annuel de la *Fondation vaticane Centesimus Annus - Pro Pontifice*, je suis heureux de vous adresser, ainsi qu'aux membres de la Fondation, un salut cordial, avec une pensée particulière pour le Président, le Comte Lorenzo Rossi di Montelera.

J'ai appris avec joie que la Fondation, un peu plus de dix ans après son institution, commence à se diffuser dans les diocèses de diverses nations, en gagnant toujours de nouvelles adhésions. Je vous exhorte à poursuivre la tâche que vous avez entreprise, en ayant soin de toujours maintenir un lien étroit avec les Pasteurs des Eglises locales.

2. L'intention de la Fondation est de conjuguer le soutien concret aux activités du Pape et du Saint-Siège avec le dévouement pour la diffusion de l'enseignement de l'Eglise en ce qui concerne les grandes questions sociales que les chrétiens sont appelés à affronter à la lumière et avec la force de l'Evangile de Jésus, le grand révélateur de la vérité de Dieu sur l'homme.

Votre réflexion s'est concentrée cette année, de manière très opportune, sur le *Compendium de la Doctrine sociale de l'Eglise*, récemment publié par le Conseil pontifical "Justice et Paix". En effet, ce texte constitue un instrument moderne pour la connaissance de la doctrine sociale catholique, qui a connu dans le temps des approfondissements significatifs, en réponse aux problèmes complexes d'une société mondiale qui connaît un développement rapide et tourmenté.

Il reste beaucoup à faire, afin que la si riche contribution de l'enseignement ecclésial devienne un critère cohérent de jugement et une force d'inspiration convaincue de l'action sociale des chrétiens. On a parfois l'impression que la doctrine sociale de l'Eglise est plus évoquée que

connue, et qu'elle est considérée comme un simple horizon de valeurs - peut-être trop grandes et nobles pour pouvoir jamais devenir concrètes dans ce monde - plutôt qu'un critère exigeant de jugement et d'action.

3. Il est donc très important de faire connaître la doctrine sociale de l'Eglise de façon précise, motivée et complète, notamment pour éviter que ne soit privilégié l'un ou l'autre aspect, selon des sensibilités et des orientations prédéfinies, ce qui conduirait à égarer son sens unitaire et à l'utiliser de façon instrumentale.

Il est en outre nécessaire d'éduquer à se rallier à cette doctrine comme à un point de référence stimulant pour les responsabilités familiales, professionnelles et civiles, en l'adoptant comme critère commun de choix et d'actions personnelles et communautaires, dans la continuité des beaux témoignages offerts, en particulier depuis *Rerum novarum*, par des chrétiens humbles et grands, qui ont vécu la passion pour la cause de l'homme à la lumière de l'Evangile.

Dans tous les cas, il sera décisif de considérer la doctrine sociale comme un élément qui caractérise la spiritualité du fidèle laïc. A cet égard, le "*Compendium*" rappelle de façon opportune que la spiritualité laïque "rejette tant le spiritualisme intimiste que l'activisme social et sait s'exprimer à travers une synthèse vitale qui confère unité, signification et espérance à l'existence contradictoire et fragmentaire, pour de nombreuses et diverses raisons" (n. 545).

4. J'exhorte donc vos membres à accomplir tous les efforts afin que la Fondation contribue à la poursuite de ces finalités, en pleine harmonie avec les orientations des statuts récemment renouvelés après la première expérience décennale.

Les grandes questions qui tourmentent et interpellent l'humanité au niveau mondial dans un contexte toujours plus "*global*" et "*interdépendant*", doivent être affrontées avec une vision limpide de l'homme et de sa vocation personnelle et sociale, sur le fondement commun de la loi naturelle. Mais, comme le rappelle le *Catéchisme de l'Eglise catholique*, "les préceptes de la loi naturelle ne sont pas perçus par tous d'une manière claire et immédiate. Dans la situation actuelle, la grâce et la Révélation sont nécessaires à l'homme pécheur pour que les vérités religieuses et morales puissent être connues "de tous et sans difficulté, avec une ferme certitude et sans mélange d'erreurs" (Conc. Vatican, Const. *Dei Filius*, 2)" (n. 1960).

5. La doctrine sociale de l'Eglise illumine par la lumière de la Révélation les valeurs fondamentales d'une coexistence humaine ordonnée et solidaire, la rachetant de tout obscurcissement et ambiguïté. Les chrétiens laïcs, ouverts à l'action de la grâce de Dieu, sont l'instrument vivant afin que ces valeurs puissent arriver à imprégner de façon efficace l'histoire.

En exprimant donc une fois de plus ma gratitude pour l'activité de formation et culturelle des membres et pour le soutien généreux qu'ils offrent au Pape, afin qu'il puisse mieux répondre aux

nombreuses nécessités qui exigent quotidiennement sa sollicitude pastorale en faveur de toutes les Eglises, je vous donne volontiers, vénéré Frère, ainsi qu'à chacun d'entre vous, une Bénédiction apostolique particulière, que j'étends volontiers à toutes les personnes qui vous sont chères.